

Réaction

“No comment du Standard”.

Le Standard de Liège ne souhaite pas faire de commentaires au sujet de

cette proposition des socialistes flamands de supprimer les avantages fiscaux dont bénéficient les sportifs en Belgique. “*A ce stade en tout cas*”, explique le porte-parole des rouge et blanc.

- Le SP.A. veut en finir avec les privilèges fiscaux des sportifs de haut niveau, des footballeurs aux athlètes en passant par les tennismen.
- Il a déposé une proposition de loi en ce sens.
- Tout le monde n'est toutefois pas sur la même longueur d'onde. Loin s'en faut.

Faut-il abroger tous les avantages fiscaux des sportifs professionnels ?

Le SP.A met un tacle appuyé, les deux pieds en avant, au portefeuille des sportifs professionnels. Alors que le championnat de foot de division 1 vient de reprendre, les socialistes flamands annoncent leur volonté d'abroger l'ensemble des avantages fiscaux et des réductions de cotisations sociales auxquels ont droit les vedettes du ballon rond en Belgique et leurs homologues des autres sports (ainsi que leurs employeurs – clubs, équipes, etc.).

Le député fédéral Peter Vanvelthoven et trois de ses collègues SP.A ont déposé une proposition de loi en ce sens à la Chambre. “*Les régimes de faveur fiscaux et sociaux accordés aux sportifs professionnels coûtent quelque 150 millions d'euros (par an, Ndlr) à la collectivité. L'essentiel de ce montant bénéficie aux équipes de football de première division et aux salaires de leurs*

joueurs, écrivent-ils. Selon nous, de tels régimes de faveur ne sont plus justifiables. Nous considérons que tous les revenus doivent être traités de la même manière et proposons dès lors de supprimer les régimes de faveur précités.”

1 Les réductions de cotisations sociales

Depuis 1981, “*les plafonds salariaux pour les cotisations de sécurité sociale ont été abrogés*”, rappellent les cosignataires du texte de loi. Ce qui signifie que le calcul des cotisations s'effectue sur l'ensemble de la rémunération du travailleur. Mais, “*pour un seul groupe professionnel, les cotisations sociales restent calculées sur la base d'un montant plafonné: les sportifs professionnels*”.

Sans entrer dans les détails techniques, “*il est admis que, pour 2018, le plafond de 2 281,09 euros par mois est applicable*”. “*Non seulement les sportifs*

professionnels (et surtout leurs employeurs) sont la seule catégorie professionnelle à échapper au principe de solidarité [...] grâce au plafond salarial prévu pour les cotisations, mais ce plafond est en outre aligné sur le plafond le plus bas pour le calcul des allocations sociales.”

Les députés notent aussi que “*les footballeurs professionnels sont [...] soumis à une loi [...] qui limite leurs cotisations sociales aux secteurs des soins de santé et des pensions (plus les prestations familiales)*”.

Les exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les footballeurs pro et les clubs de D1 représentent pour la Sécu “*un manque à gagner de plus ou moins 70 millions d'euros par an*”, concluent Vanvelthoven et consorts.

Interrogée à la Chambre, la ministre des Affaires sociales, Maggie De Block (Open VLD), avait indiqué que dans certains sports – l'athlétisme, par exemple – ces réductions permettent à des jeunes de lancer leur carrière professionnelle.

Les socialistes flamands ne le contestent pas. Mais le problème, selon eux, c'est que “*les principaux bénéficiaires [...] sont les employeurs [et les] salaires élevés*”. Pour soutenir les jeunes sportifs, ils défendent plutôt l'instauration de mesures ciblées de réduction des coûts salariaux.

2 Les avantages fiscaux

Les sportifs professionnels de moins de 26 ans ont un régime fiscal avantageux puisqu'ils bénéficient d'un taux d'imposition de 16,5% sur une partie de leurs revenus (sur un montant maximal de 18 890 euros en 2017).

Leurs employeurs sont, eux, exonérés d'une très large part du précompte professionnel qu'ils paient sur ces salaires. La dispense atteint les 80%. Si le sportif a 26 ans ou plus, le club peut conserver la dispense à condition qu'il réinvestisse la moitié de la somme économisée dans la formation des jeunes de moins de 23 ans.

“*Les clubs de sport professionnels, considérés dans leur ensemble, ont ainsi bénéficié de 71,6 millions d'euros d'avantages fiscaux en 2016*”, terminent les députés. “*Ce montant a considérablement augmenté au cours des dernières années*” – il était de 67,1 millions en 2015 et même de 44,35 millions en 2010.

La proposition de loi du SP.A a été déposée le 19 juillet à la Chambre. Elle entamera son parcours législatif à la rentrée.

Antoine Clevers

“Le sport de haut niveau utile”

Rachid Madrane (PS) prend les pincettes qui s'imposent: *“Je n'ai pas lu la proposition de loi du SP.A, je ne peux donc que partager une réflexion.”* Mais on sent bien que le ministre des Sports en Communauté française est peu emballé par la volonté de ses collègues socialistes flamands. *“Je comprends que l'on dénonce une inégalité de traitement entre les sportifs et les autres catégories de travailleurs, mais le métier de sportif est-il un métier comme les autres? Il y a beaucoup d'argent en jeu. Est-ce qu'on veut pouvoir rivaliser avec les autres? Je pose la question, entame Rachid Madrane. Sur le principe, je comprends la démarche du SP.A. Mais sur le plan pratique, il faut voir ce que ça donnerait. En matière de sport, il faut être pragmatique.”*

L'objectif: monter le niveau

“En Communauté française, développe-t-il, il existe une série de dispositifs qui permettent d'adapter la carrière de l'athlète. S'il est étudiant, on peut en faire une élite sportive. S'il performe, il peut obtenir des contrats. Ce sont des dispositifs publics qui permettent aux athlètes de se maintenir au plus haut niveau. Il y en a même pour l'après-carrière et nous aidons aussi les fédérations. Toutes ces aides, c'est aussi une manière de garder les sportifs au pays.” Ce qui ne fonctionne pas toujours.

Si M. Madrane préférerait qu'un David Goffin, par exemple, paie ses impôts chez nous, il n'entend pas juger ceux qui s'en vont. *“Je constate que le fait que Goffin vive à Monaco ne l'empêche pas de jouer pour notre équipe nationale. C'est un athlète qui fait rayonner le tennis francophone. Il fait partie de nos ambassadeurs.”* Selon le ministre, l'évaluation des investissements consentis dans le sport professionnel doit prendre en compte les retombées en termes d'image pour le pays et les retombées pour le développement du sport amateur, lui-même positif dans des optiques de santé publique et d'éducation. *“On a besoin du sport de haut niveau, conclut M. Madrane. Il est important que les pouvoirs publics mettent en place des mécanismes permettant d'avoir des athlètes qui performent. Parce que ça favorise la Communauté française et le pays. Je veux des ambassadeurs partout.”*

A. C.

Bouchez (MR): “La gauche veut taxer toujours plus”

Que pense-t-on de la proposition du SP.A du côté de la majorité fédérale? Au MR en tout cas, la réaction est franchement hostile. Georges-Louis Bouchez, délégué général du MR, démonte l'idée des socialistes flamands: *“La volonté du gouvernement, c'est de taxer moins de manière générale. Toutes les décisions de cette législature vont dans ce sens-là. C'est en effet une grande différence vis-à-vis des partis de gauche comme le PTB, le PS, le SP.A ou Ecolo, qui veulent taxer toujours plus car ils partent du principe que le pays irait mieux si les gens payaient encore plus. Ce n'est pas du tout notre état d'esprit: nous voulons un pays efficace qui fiscalise le moins possible. Et le raisonnement vaut aussi pour les cotisations sociales.”*

“Veut-on des sportifs d'élite ou pas?”

Deuxième point du raisonnement de Georges-Louis Bouchez: les explications du SP.A ne tiennent la route que pour des exceptions. *“Ce que dénonce le SP.A, c'est juste l'arbre qui cache la forêt. Il y a quelques gros clubs professionnels qui ont un ou deux gros contrats, c'est vrai. Mais, le reste des sportifs professionnels, ce sont des gens comme Nafissatou Thiam (championne du monde d'heptathlon), par exemple, qui ont des revenus nettement moins extravagants et qui ne leur assurent pas une rente pour le reste de leur vie. Il faut savoir ce que l'on veut: veut-on des sportifs d'élite en Belgique ou pas? Quand ils obtiennent une médaille, tout le monde est là, la main sur le cœur, pour les féliciter. Mais derrière, il faut des mécanismes pour les soutenir.”*

Enfin, si l'on compare avec ce qui se passe ailleurs en Europe, le délégué général du MR estime que la Belgique reste dans les clous en ce qui concerne le régime fiscal et social accordé aux professionnels du sport. *“Quand on voit le PSG en France, les clubs en Espagne, en Angleterre... Beaucoup de supporters belges seraient heureux de voir nos clubs se développer comme dans ces pays et créer de l'emploi, avoir des retombées économiques. Pour cela, on doit avoir des clubs qui peuvent fonctionner avec une bonne santé financière. Dans ma ville, à Mons, on a un club de basket de division 1 et il rame toute l'année pour se maintenir à flot...”*

F.C.